



LA LIGUE ILE DE FRANCE AVIRON

**LE COMITE DEPARTEMENTAL
D'AVIRON 94**



72^{ème} CROSS DES RAMEURS

24 JANVIER 2010

BASE DE CHOISY LE ROI

Parc interdépartemental des Sports 94600 Choisy le Roi

Engagements :

Pour participer au Cross il faut être licencié A et U à la FFSA 2010

Les engagements sont à effectuer sur le site de la FFSA par internet :

www.clubaviron.net

Date d'inscriptions : LUNDI 21 DECEMBRE 8H00 AU JEUDI 14 JANVIER 2010 14H00

Les engagements doivent s'effectuer comme si vous engagiez des skiffs Ex : HS 1X DURAND ANTOINE

C01 : FB1X

C06 : HJ1X

C02 : HB1X

C07 : FS1X

C03 : FC1X

C08 : HS1X

C04 : HC1X

C09 : FVA1X

C05 : FJ1X

C10 : HVA1X

**AUCUN RETARD, RAJOUT NE SERA PRIS EN COMPTE APRES LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION
SUR LE SERVEUR DE LA FFSA**

Les droits d'engagement s'élèvent à 3€ par concurrent à régler avant le 21 Janvier 2010 + un chèque de caution séparé en cas de perte de puces électroniques (16€/puce) à envoyer avec le règlement des inscriptions. L'inscription sera validée avec les 2 chèques.

Les chèques sont à faire parvenir à l'ordre de la LIFA, à l'adresse suivante : LIFA 17bld de la marne 94130 Nogent sur marne.

Le retrait des puces et des dossards s'effectuera entre 9h et 10h

Aucun remboursement en cas de forfait

Chaque participant devra être en possession de sa licence (photo+complétée par le médecin)

Horaire et distances des courses (prévisionnelles):

- 10h30 : Benjamins / Minimes : 3000m
- 10h45 : Cadets / Vétérans : 5000m
- 11h00 : Juniors / Seniors : 7000m

Challenge des clubs

Le club vainqueur remportera : 1 COX-BOX CONCEPT 2

Le second : 1 STROKE COACH

Le troisième : 1 CHRONO INTERVAL 2000

Prix Individuels :

Une médaille sera attribuée aux 10 premiers de chaque catégorie.



En cas de fraude le club sera disqualifié du Cross.

Le Président de la LIFA

Guy Jouanno

Le Président du CDA 94

Bernard Carles